

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE****1ERE REUNION DE 2018****Séance du 13 mars 2018**CD20180313_11
id. 3758

L'an deux mille dix huit, le treize mars , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

Mme BAREGES (pouvoir à Mme FERRERO), M. BAYLET (pouvoir à Mme LE CORRE), Mme CABOS (pouvoir à M. BERTELLI), M. HEBRARD (pouvoir à Mme RIOLS)

Nombre de membres du Conseil Départemental : 30

Quorum :16

Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

**VALORISATION CULTURELLE, PATRIMONIALE ET
TOURISTIQUE DE LA GROTTA DE BRUNIQUEL**

Lors de la session du 18 octobre 2017, l'Assemblée a approuvé le principe de maîtrise d'ouvrage départementale portant sur les études préalables pour la valorisation

culturelle, patrimoniale et touristique de la grotte de Bruniquer.

A l'issue d'une consultation lancée le 11 septembre 2017, le bureau d'étude MEDIEVAL a été retenu.

Ce dernier a présenté sa méthodologie et son planning de réalisation au dernier comité de pilotage du 28 janvier 2018.

L'étude de définition et de programmation va se dérouler sur l'année 2018.

Le coût de l'étude s'élève à 67 350 € HT soit 80 820 € TTC auquel il convient d'ajouter des actions au titre de la communication.

Ainsi le coût global de l'opération initialement estimé à 132 000 € TTC pourrait être ramené à 100 000 € TTC.

Concernant l'étude, le plan de financement pourrait s'établir de la façon suivante :

• Europe (Leader)	20 206 € (30 %)
• Etat	16 839 € (25 %)
• Région	16 839 € (25 %)
• Département	13 466 €

Total HT	67 350 €

A noter que les frais de communication pourront également faire l'objet de demandes de subvention, en fonction de l'avancement des projets.

*

* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission aménagement du territoire, tourisme et patrimoine,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve le coût global de l'opération estimé à 100 000 € TTC (étude + communication) ;

- Approuve le plan de financement prévisionnel des études préalables pour l'opération de valorisation culturelle, patrimoniale et touristique de la grotte de Bruniquel d'un montant de 67 350 € HT soit 80 820 € TTC.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC